

| 05 avril 2023 • Namur |

LE PLAN DE RELANCE DE LA WALLONIE

Etat d'avancement et objectifs pour 2030

5 macro-objectifs à l'horizon 2030

1. **L'industrie manufacturière et le secteur de la construction** représenteront 25% du PIB wallon
2. **Les sites naturels protégés** représenteront au minimum 5% du territoire wallon
3. **Les émissions de gaz à effet de serre** seront réduites au minimum de 55% par rapport à 1990
4. **La part des Wallons exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale** sera diminuée au moins de moitié par rapport à 2015 (26,5% → 13,25%)
5. **Le taux d'emploi** pour les 20-64 ans sera de 75% minimum

Etat des lieux du Plan de Relance (oct.2021-déc.2026)

Consommation budgétaire globale¹



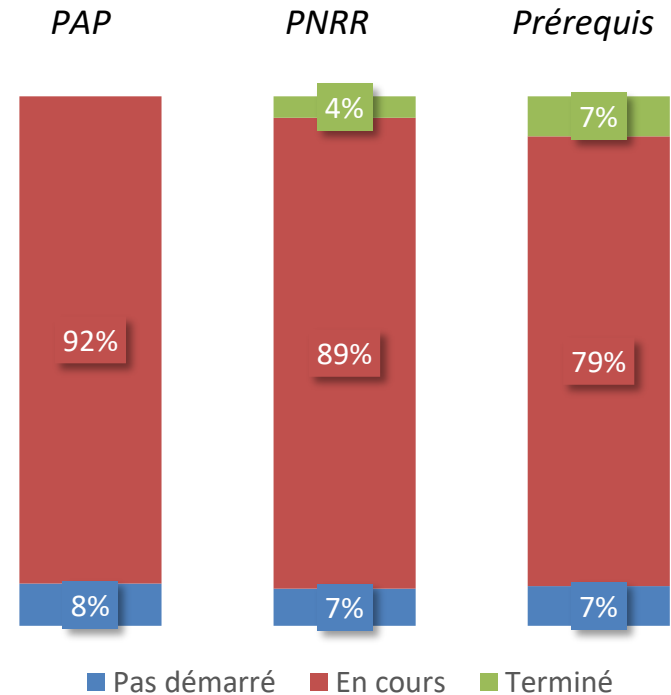
35,80% engagés
(2,45 milliards €)

16,75% liquidés
(1,15 milliard €)

PLUS D'1/3 DU BUDGET ENGAGÉ

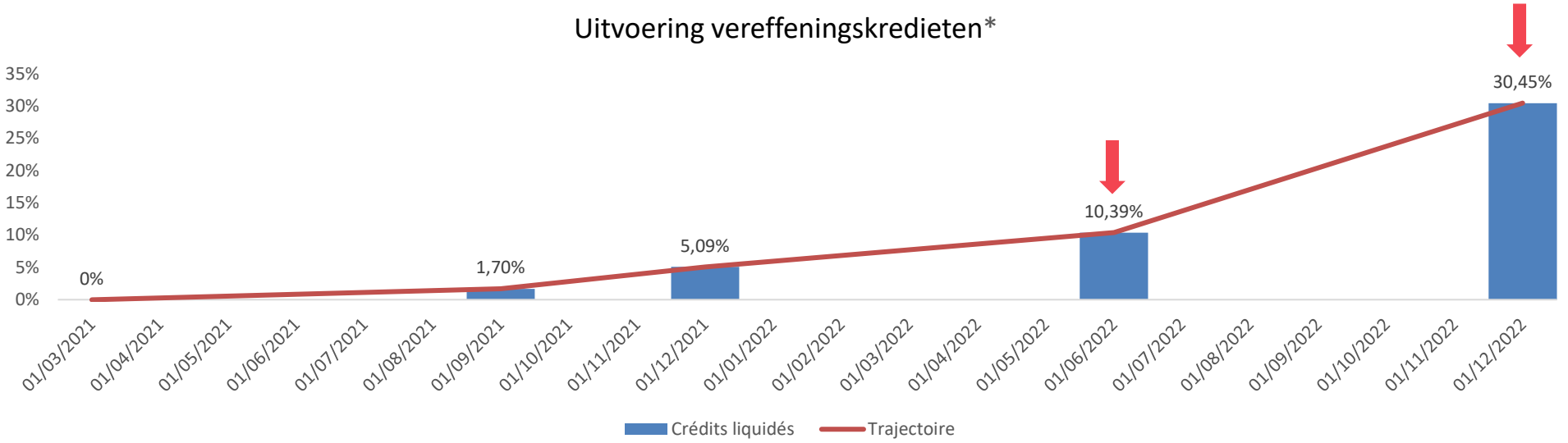
¹Chiffres au 28/02/2023

Avancement des projets prioritaires²



²Chiffres au 31/03/2023

A titre de comparaison : **Vitesse d'exécution des crédits** du Plan de Relance flamand



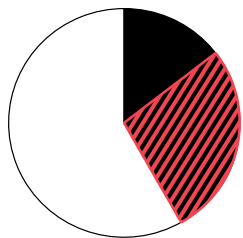
1,5 an après le début du Plan : crédits liquidés à hauteur de **10,39%** (// PRW au même moment : 16%).

6 mois plus tard : crédits liquidés à hauteur de **30,45%**.

➔ La trajectoire est de type **exponentiel**

*Source : Relanceplan Vlaamse Veerkracht. Monitoring en voortgangsrapportering. 31/12/2023.

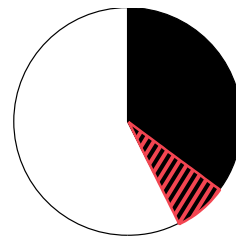
Consommation budgétaire (exécuté) par catégorie de projets



PAP

41,90% engagés (970 M €)

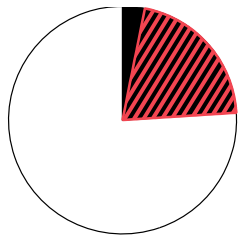
27,24% liquidés (631 M €)



PNRR

42,62% engagés (470 M €)

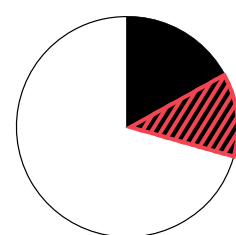
7,47% liquidés (82 M €)



PRÉREQUIS

24,12% engagés (9,3 M €)

20,66% liquidés (8 M €)



HORS ACCORD

29,59% engagés (1 Mds €)

12,58% liquidés (429 M €)

LES PROJETS PRIORITAIRES (PAP) AVANCENT PLUS RAPIDEMENT QUE LE RESTE

Macro-objectif 1

En 2030, l'industrie manufacturière et le secteur de la construction représenteront 25% du PIB wallon

✓ Réforme 5G et déploiement de « Proofs of Concept 5G » dans le domaine de l'industrie du futur

Le décret du 3 avril 2009 a été révisé pour **ouvrir la voie au déploiement de la 5G partout en Wallonie.**

✓ Soutien et développement du secteur spatial

5 projets ont été sélectionnés pour **14 millions €.**

Exemple : Deux projets centrés sur les **lanceurs spatiaux réutilisables** sont portés d'une part par Safran Aero booster et d'autre part par Sabca Technologies. Le consortium rassemblé autour de Safran Aero booster entend développer des actionneurs électriques low cost pour vannes de moteurs.

Macro-objectif 1

En 2030, l'industrie manufacturière et le secteur de la construction représenteront 25% du PIB wallon

✓ **Décarbonation de l'industrie via le développement de nouvelles technologies**

7 projets ont été sélectionnés pour un budget de près de **49 millions €**.

Exemple : projet de production **d'hydrogène dite « turquoise »** à partir du procédé de **plasmalyse hybride** (craquage de méthane).

✓ **Déploiement d'une filière wallonne « hydrogène »**

2 projets ont été sélectionnés par l'UE pour participer à un projet industriel européen (IPCEI) pour un budget total de **88 millions €** :

→ Le projet **Columbus**

→ Le projet **John Cockerill Hydrogen**

Macro-objectif 1

En 2030, l'industrie manufacturière et le secteur de la construction représenteront 25% du PIB wallon

✓ Construction du Biotech Campus

Le chantier a débuté à Gosselies le 13 décembre 2022.

✓ Formation en alternance

Un **état des lieux de la filière de la formation en alternance** pour les jeunes de 15 à 25 ans a été effectué entre mai 2022 et janvier 2023 par l'asbl Agir Pour l'Enseignement (APE).

Validation d'un plan d'action à court terme : facilitation de l'accès au certificat d'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.) pour les diplômés de l'IFAPME et du SFPME, simplification des procédures pour valoriser les acquis, *etc.*

Macro-objectif 1

En 2030, l'industrie manufacturière et le secteur de la construction représenteront 25% du PIB wallon

✓ Pérennisation du dispositif « Tremplin 24 mois+ »

Octroi d'une **prime à l'employeur** qui engage un demandeur d'emploi **inoccupé depuis au moins 24 mois**.

✓ Facilitation de l'accès des PME/TPE aux marchés publics wallons

Des canevas de cahiers spéciaux des charges simplifiés ont été validés ; une **cellule d'accompagnement des acheteurs publics** est opérationnelle ; une **cellule d'accompagnement des PME/TPE** sera mise en place en 2023 ; un **répertoire des entreprises** est en cours d'élaboration.

Macro-objectif 2

En 2030, les sites naturels protégés représenteront au minimum 5% du territoire wallon

✓ **Création de 2 parcs nationaux**

Projets sélectionnés en décembre 2022 : le parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse (> 22.000 ha) et le parc national de la Vallée de la Semois (> 29.000 ha)

- Les dynamiques de territoire créées autour de ces projets **généreront des emplois dans le secteur de l'écotourisme et de l'HORECA**
- Objectif : **valoriser un patrimoine naturel d'exception** à des fins de conservation de la nature et de valorisation touristique

Macro-objectif 3

En 2030, les émissions de GES seront réduites de 55% par rapport à 1990

- ✓ **Achat de bus moins polluants et quasi-gratuité des transports en commun pour les 18-24 ans, les plus de 65 ans et les personnes au statut BIM**

L'objectif est d'acquérir **400 bus** (hybrides, CNG, hydrogène, électriques...) **d'ici 2024**.

- ✓ **Développement de « corridors vélo »**

Développement d'un **réseau cyclable express dans le Brabant wallon vers Bruxelles**. Les **2 axes** concernés (E411 et la N275) devraient être aménagés **d'ici juin 2024**.

- ✓ **Communautés d'énergie renouvelable**

Adoption d'un **décret permettant la mise en œuvre effective des communautés d'énergies renouvelables et de partage d'énergie**. Un **appel à projets** sera lancé pour permettre l'émergence de **35 premières communautés d'énergies renouvelables**.

Macro-objectif 3

En 2030, les émissions de GES seront réduites de 55% par rapport à 1990

✓ **Rénovation des bâtiments publics**

319 projets de rénovation énergétique ont été sélectionnés (UREBA « exceptionnel ») pour une surface totale de plus de 470 000 m². 98 projets de rénovation énergétique de bâtiments publics appartenant à des pouvoirs locaux ont été sélectionnés.

✓ **Prime simplifiée pour l'isolation des toitures et travaux de rénovation énergétique de moins de 3 000 €**

La prime est **effective depuis le 1^{er} septembre 2022**. **Pas d'audit préalable** du logement exigé. Pour tenir compte de l'inflation, le montant des travaux couverts par la prime va **augmenter en juin 2023 de 3 000 à 6 000 €**.

Macro-objectif 4

En 2030, la part des Wallons exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale aura diminué de moitié par rapport à 2015

✓ **Renforcement des dispositifs Housing first / Housing led**

Des **subventions** ont été octroyées à **9 relais sociaux** et à **4 associations de promotions du logement (APL)** pour **renforcer les équipes** et **couvrir l'ensemble du territoire**.

✓ **Rénovation énergétique par quartiers**

Les villes de Charleroi, Liège, Mons, La Louvière, Tournai, Seraing, Verviers, Namur et Mouscron ont obtenu un financement pour **stimuler la rénovation énergétique et redynamiser l'économie des quartiers défavorisés**. La **réalisation des investissements** au sein de ces neuf villes a **débuté**.

Macro-objectif 4

En 2030, la part des Wallons exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale aura diminué de moitié par rapport à 2015

✓ **Création de nouvelles places en crèche**

- Des projets ont été retenus pour créer au total **3 143 nouvelles places en crèche**.
- Le Plan de Relance finance également **près de 7 000 emplois via des APE**.

✓ **Places d'accueil et d'hébergement pour les publics sans-abri ou mal logés**

30 opérateurs ont été désignés afin de créer **901 places d'accueil ou d'hébergement**, dont **757** sont destinées à des **personnes en grandes difficultés financières / sans-abri** et **150** à des **femmes victimes de violences**.

Macro-objectif 4

En 2030, la part des Wallons exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale aura diminué de moitié par rapport à 2015

Construction de logements écoresponsables

En novembre 2022, le Gouvernement a sélectionné 50 projets en vue de la création de **801 logements publics écoresponsables** (logements préfabriqués à haute performance environnementale) pour un budget de **75 millions €**.

Un **marché de conception-construction en écoconstruction** a été attribué le **23 décembre 2022**.

Macro-objectif 5

En 2030, le taux d'emploi pour les 20-64 ans sera de 75% minimum

✓ Territoires « zéro chômeur »

Ce projet a pour but **d'offrir un contrat de travail à plus de 1 000 personnes sans emploi depuis plus de 2 ans** → **19 projets** ont été déposés le 24 mai 2022 auprès de l'Agence Fonds social européen.

✓ Généralisation du dispositif « Coup de boost »

Ces dispositifs permettent un **encadrement spécifique et intensif d'une durée de 6 mois auprès des jeunes Wallons qui ne sont ni à l'emploi, ni à l'enseignement, ni en formation** (en anglais « NEET », pour Not in Education, Employment or Training).

→ **7 dispositifs** ont été mis en place à Mons, Charleroi, Namur, Arlon, Liège, La Louvière et en Wallonie picarde et **285 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement.



MERCI

Questions/Réponses